



رابطة برلمانيون نجل القدس

Parliamentarians for Al Quds

AL-AQSA...

ENTRE INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LOIS MALVEILLANTES

Rapport publié par
la Ligue des parlementaires pour Al-Qods



AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Introduction

La mosquée bénie d'Al-Aqsa fait face à des dangers sans précédent menaçant son identité sous les fers de lance de l'occupation israélienne, qui viole les lois internationales et le statu quo. Il est désormais impératif que le monde intervienne pour faire cesser immédiatement ces mesures et attaques, et au premier rang de ceux qui appellent à l'intervention se trouvent les représentants du peuple qui soutiennent le droit palestinien et la justice internationale.

Nous, membres de la Ligue des parlementaires pour Al-Qods, présentons, à travers ce rapport, les aspects horribles de la plus importante de ces violations, et les plans de judaïsation visant la ville occupée de Al-Qods et la mosquée Al-Aqsa, et les moyens d'y faire face, afin que nous puissions travailler avec les membres de la Ligue pour les affronter et essayer de les arrêter.

AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Préambule

Les armes judaïsantes de l'occupation ne laissent pas une partie de la ville occupée de Al-Qods, sans qu'il n'y ait des plans qui ciblent son identité et cherchent à la judaïser, et ne laissent pas un pouce de la ville sans cibler, parfois à travers des projets de colonisation et la saisie des maisons des habitants de Al-Qods, et parfois même en plantant des monuments juifs exotiques à partir des synagogues et des projets de judaïsation à proximité de la mosquée bénie Al-Aqsa, en prenant d'assaut direct les sanctuaires islamiques et chrétiens de la ville, et les tentatives de contrôler la mosquée Al-Aqsa et d'imposer la présence de la religion juive à l'intérieur.

Dans le cadre de l'examen des développements de la judaïsation dans la ville occupée, on peut parler de quatre contextes principaux :

- La tentative de l'occupation d'imposer des prières juives complètes à l'intérieur de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, en particulier pendant les fêtes juives, qui débouche sur une situation nommée prétendument l'« établissement spirituel du temple », en plus de mobiliser le plus grand nombre d'intrus dans la mosquée lors de ces fêtes.
- L'occupation prévoit de déplacer les habitants d'un certain nombre de quartiers de Al-Qods, dont les principaux sont les habitants des quartiers de Sheikh Jarrah et d'Al Bustan
- L'escalade de l'occupation, la démolition de maisons et d'installations palestiniennes
- La confrontation palestinienne globale et la bataille de « l'Épée d'Al-Qods », qui ont réussi à semer la confusion dans l'occupation et à la pousser à arrêter les incursions d'Al-Aqsa pendant un certain temps



AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Préambule

Ces contextes se reflètent dans la réalité de la ville occupée. En raison de la baisse du nombre d'intrus d'Al-Aqsa à la suite du déclenchement de l'épidémie de Corona, les incursions ont repris en 2021, alors que 33 181 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa entre le 01/01/2021 et le 31/10/2021. Dans le cadre des fêtes juives, les forces d'occupation ont augmenté l'ampleur de leurs attaques, notamment en ce qui concerne l'exécution de prières juives publiques à l'intérieur d'Al-Aqsa, sous la protection des forces d'occupation. Dans cet article, nous présentons un aperçu de la réalité de la mosquée Al-Aqsa au cours des derniers mois, avec une lecture complète des résultats des événements dans la mosquée bénie en 2022, en plus des recommandations les plus importantes pour essayer de soutenir la cause d'Al-Qods et de la mosquée bénie Al-Aqsa.



AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Premièrement : le déroulement de l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de prières et de jours fériés juifs.

L'occupation israélienne a augmenté quasi-quotidiennement l'intensité des incursions dans la mosquée, et les lieux d'Al-Aqsa sont à nouveau témoins de l'assaut de centaines de colons, après que les incursions aient diminué en raison des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Corona, en particulier lors des fêtes et occasions juives, parallèlement à l'imposition de prières juives à l'intérieur, dans une tentative de transformer ces prières en un fait accompli. Cela a incité l'un des tribunaux légaux d'occupation à reconnaître le droit des Juifs d'effectuer des « prières silencieuses » à l'intérieur d'Al-Aqsa.

Le nombre d'intrus de la mosquée Al-Aqsa pendant la période de surveillance était d'environ 33 181 colons, étudiants juifs et forces de sécurité de l'occupation. Dans le tableau suivant, nous énumérons les incursions mensuelles à Al-Aqsa, les occasions juives qui coïncident avec elles, et les observations les plus importantes sur les participants à celles-ci :

Mois	Le nombre d'intrus	Fêtes et occasions juives et les participants les plus importants
Janvier 2021	748	Parmi eux, 300 étudiants juifs et 100 membres des forces de sécurité
Février 2021	2122	La prise d'assaut comprenait les soi-disant « invités » de la police d'occupation
Mars 2021	3880	En coïncidence avec la Pâque hébraïque
Avril 2021	3609	Parmi eux se trouvent des soldats, des officiers et des étudiants de séminaires bibliques
Mai 2021	1230	Parmi eux se trouvent des étudiants juifs du séminaire et du personnel de sécurité
Juin 2021	2900	Parmi eux se trouvent des membres des renseignements généraux de l'occupation, des étudiants d'instituts religieux bibliques et des employés de l'Autorité des antiquités de l'occupation.
Juillet 2021	4000	Parmi eux 1 540 colons, en coïncidence avec l'anniversaire de la "Destruction du Temple"
Août 2021	5184	Parmi eux, des étudiants juifs
Septembre 2021	6801	En coïncidence avec les jours fériés "Nouvel An hébreu, le Jour du Grand Pardon et le Jour du Trône / Tabernacles"
Octobre 2021	2707	Parmi eux se trouvent des soldats, des officiers et des étudiants de séminaires bibliques
Total		33 181 colons

AL-AQSA...

ENTRE INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LOIS MALVEILLANTES



Premièrement : le déroulement de l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de prières et de jours fériés juifs.

Pendant la période de surveillance, les forces d'occupation ont poursuivi leurs incursions dans la mosquée Al-Aqsa presque quotidiennement, et dans le contexte de la surveillance des stations d'intrusion les plus importantes au cours des mois de surveillance, nous pouvons nous concentrer sur les stations suivantes :

- La prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa le 10/05/2021, à l'occasion de l'anniversaire de l'occupation de toute la ville d'Al-Qods, appelé « Yom Al-Qods » en hébreu, coïncidant avec le 28 du Ramadan. Et une conférence qui a réuni les diverses organisations de colons extrémistes, mais le cadeau palestinien et leur réponse ont empêché l'occupation d'entrer dans la mosquée Al-Aqsa, et la prise d'assaut de la mosquée a formé la première étincelle de la bataille de « l'Épée de Al-Qods » et de la confrontation palestinienne globale, qui a éclaté à Al-Qods, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée, en plus des territoires occupés en 1948.

- L'assaut de la mosquée Al-Aqsa le 18/07/2021 à l'occasion de l'anniversaire de la prétendue « destruction du temple », coïncidant avec le huitième jour du mois de Dhu Al-Hijjah, lorsque les forces d'occupation ont pris d'assaut à un heure, évacuant les gardiens et les fidèles par la force, et faisant entrer les colons par de grands groupes successifs. Selon la Fondation des Waqfs islamiques, ce jour-là, environ 1 540 colons, dont des membres anciens et actuels de la Knesset israélienne, ont pris d'assaut les Waqfs islamiques.

AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Premièrement : le déroulement de l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de prières et de jours fériés juifs.

- L'assaut de la mosquée Al-Aqsa pendant la saison des fêtes juives, en particulier la fête du Trône, alors que la mosquée a été le théâtre d'une vague d'incursions violentes. Le 23/09/2021, 1013 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa, sous la stricte protection des forces d'occupation. Le 26/09/2021, 1014 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa, date coïncidant avec le renforcement des mesures de sécurité à l'intérieur et autour de la mosquée Al-Aqsa. Le 27/09/2021, 778 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa, et l'un des intrus a hissé le drapeau de l'occupation à l'intérieur de la mosquée bénie. Le 28/09/2021, des sources proches des « Organisations du Temple » ont révélé que 5597 colons avaient pris d'assaut Al-Aqsa lors de la « Fête du Trône / Tabernacles » entre le 20 et le 27 septembre 2021. En plus d'un certain nombre de membres de la Knesset, dont Michael Ben Ari, Ariel Kellner et Itamar Ben Jvir, le porte-parole de la soi-disant « Administration du mont du Temple » a remercié la police d'occupation pour avoir facilité les incursions pendant les fêtes juives.

Effectuer des rituels juifs publics à l'intérieur d'Al-Aqsa est considéré comme la stratégie d'occupation pendant l'année 2021 en cours, et effectuer des prières publiques n'est plus un comportement individuel pour les colons, mais est plutôt devenu le principal outil des "organisations de temple" pour le prétendu « établissement spirituel du temple ».

C'est-à-dire que les autorités d'occupation cherchent à transformer la mosquée en un espace qui non seulement accueille la présence juive dans une grande partie de la journée, mais accueille également pleinement les rituels juifs liés au prétendu « temple », qui se reflète sous la forme de ces rituels qui ont été exécutés individuellement et loin des yeux des gardes de la Mosquée Al-Aqsa, et transformés en rituels publics à appliquer collectivement, y compris la prosternation épique complète et les rituels de « service de la Torah » et d'autres rituels qui n'ont lieu que dans les lieux appelés « temple ».



AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES

Premièrement : le déroulement de l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de prières et de jours fériés juifs.

La prise d'Al-Aqsa le 4 avril 2021 a constitué un arrêt dans le cadre de la « construction morale du temple ». Des membres des « organisations du Temple » ont publié des clips vidéo, montrant leur accomplissement de prières collectives publiques dans les environs d'Al-Aqsa avec la participation de rabbins, et l'un des militants du « Temple » a commenté : « Plus personne ne s'y oppose, ni la police ni le Waqf », faisant référence à la protection des colons par la police d'occupation lors de leurs prières, et à l'incapacité des Waqfs à faire face aux attaques.

La prise d'Al-Aqsa, en conjonction avec la « Fête du Grand Pardon et du Trône », a été témoin d'une escalade dans l'accomplissement des rituels juifs du prétendu « temple ». À l'approche de la période des fêtes juives, les organisations extrémistes ont cherché à sonner de la trompette à l'intérieur de la mosquée.

Et les médias hébreux ont révélé qu'un certain nombre de rabbins ont officiellement demandé au Premier ministre de l'occupation, Naftali Bennett, d'autoriser le son du « shofar » à l'intérieur d'Al-Aqsa, à l'occasion des incursions du nouvel an hébreu, et le 9 /8/2021 la trompette a été soufflée à l'intérieur des cours d'Al-Aqsa afin d'annoncer le début de l'année, puis le son a été répété une deuxième fois le 16/09/2021, lorsque les colons ont délibérément accompli les prières collectives à haute voix.

En coïncidence avec la « Fête du Grand Pardon », l'occupation a intensifié l'accomplissement des rituels juifs du prétendu « temple ». Le 16/09/2021, la prise d'Al-Aqsa a été témoin de l'accomplissement à l'intérieur d'Al-Aqsa par le rabbin extrémiste Eliyahu Weber, directeur de l'école du Mont du Temple, du « service du cercueil » biblique, qui est le rituel juif le plus important, et n'est exécuté que le jour de Yom Kippour. Des clips vidéo ont révélé que les colons effectuaient les rituels en portant les « vêtements blancs de repentance », et qu'ils n'avaient qu'à offrir le sacrifice vivant, et ces rituels ont eu lieu alors qu'ils prenaient d'assaut la zone au nord du dôme du rocher.

AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Premièrement : le déroulement de l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de prières et de jours fériés juifs.

Le 06/10/2021, le tribunal d'instance de l'occupation, à Al-Qods occupée, a décidé d'autoriser les Juifs à effectuer des prières silencieuses à l'intérieur d'Al-Aqsa, après avoir abandonné un mandat d'expulsion émis par la police d'occupation contre le rabbin extrémiste « Aryeh Lebo », pour l'empêcher de prendre d'assaut la mosquée à cause de son accomplissement de prières juives à l'intérieur.

Quelques jours après la décision, les médias hébreux ont rapporté que la décision du tribunal avait été annulée, mais des sources provenant des défenseurs d'Al-Qods ont indiqué que les tribunaux d'occupation n'avaient pas annulé la décision, mais que la police d'occupation avait fait appel, et la Cour centrale d'occupation l'avait examinée pour reconnaître le droit des Juifs à la prière silencieuse, et ce qui a été publié par les médias hébreux était une tentative d'induire en erreur les défenseurs d'Al-Qods, et de limiter toute réaction à la décision.

Et les décisions de l'occupation ne se sont pas limitées à ses seuls tribunaux, alors que les efforts de ses différents auxiliaires se sont réunis pour augmenter le nombre d'incursions dans la mosquée. Le 16 novembre 2021, le Comité de l'éducation de la Knesset israélienne a décidé d'obliger les écoles affiliées au ministère de l'Éducation de son gouvernement à inclure la mosquée Al-Aqsa dans leurs visites éducatives pour les étudiants juifs. La décision de la Knesset est intervenue après une session tenue par le comité dirigé par l'activiste des « organisations du temple » Haskell, et la décision indiquait : « Le mont du Temple doit être inclus dans les sites obligatoires pour les visites du ministère de l'Éducation. » Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision, la commission a demandé au ministère de la Sécurité intérieure du gouvernement d'occupation de lui fournir une statistique du nombre de demandes soumises par les écoles au cours des dernières années, d'organiser leurs incursions dans Al-Aqsa à la lumière de la nouvelle décision.



AL-AQSA...

ENTRE INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LOIS MALVEILLANTES

Deuxièmement:

dans l'attente de 2022

Compte tenu de l'escalade des tentatives de l'occupation israélienne de continuer à faire des prières juives en public à Al-Aqsa, et ses efforts pour stabiliser les incursions dans les mosquées afin qu'elles soient cohérentes et immuables dans le comportement des colons, En plus de mobiliser les efforts des différents niveaux politiques, sécuritaires et juridiques israéliens officiels à cette fin, nous pensons que les autorités d'occupation chercheront à renforcer leurs attaques visant à démontrer la « souveraineté » israélienne sur la mosquée Al-Aqsa, et à progresser vers un plein contrôle israélien sur elle plus imposant. Les pistes attendues les plus importantes sont :

- Les « organisations du temple » intensifient leurs demandes pour imposer plus de contrôle sur la mosquée Al-Aqsa et ses portes, et tentent d'imposer ces demandes sous prétexte de mesures préventives contre Corona, ou pour permettre l'introduction d'offrandes les jours fériés juifs.
- L'occupation poussera à plus d'ingérence dans le rôle des dotations islamiques, ce qui signifie qu'elle poursuivra ses tentatives pour mettre fin à la tutelle jordanienne de la mosquée, ou la poussera vers un nouveau recul, parallèlement à la confirmation des incursions, Les prétendues "organisations de temples" augmenteront la performance des prières juives publiques, mettront en œuvre plus de rituels pour les fêtes et augmenteront l'intensité de leurs attaques contre les fidèles, en particulier à l'occasion des fêtes juives et islamiques.
- Fixer l'accomplissement de prières juives publiques à l'intérieur d'Al-Aqsa lors des incursions presque quotidiennes dans la mosquée, intensifier leur application les jours fériés juifs et mettre en œuvre davantage de rituels liés au prétendu « temple ».
- Augmenter l'intensité des incursions à Al-Aqsa lors des fêtes juives qui coïncident avec les fêtes islamiques, dans le contexte de l'imposition de la priorité aux occasions juives, et transformer Al-Aqsa en un espace qui accueille les prières et les rituels juifs.
- L'occupation continuera d'entraver les projets de restauration et d'entretien de la mosquée Al-Aqsa, et continuera à enlever le droit d'entretien exclusif de la mosquée aux Waqfs islamiques.
- La tentative de l'occupation d'apporter des changements directs à proximité de la mosquée Al-Aqsa, en ciblant les cimetières de Rahma, Yusufiyah et Shouhada.

AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Troisièmement : Recommandations

- L'Autorité palestinienne devrait renforcer sa présence dans la ville occupée d'Al-Qods, et élever le niveau de son travail de protection de la ville et d'Al-Aqsa, notamment en ce qui concerne le renforcement de ses flancs avec les fidèles et les gardiens, et en prêtant attention aux initiatives populaires en faveur de la mosquée.
- Élaborer des plans et des projets pour renforcer les gardiens et les fidèles aux niveaux juridique et financier.
- La Jordanie devrait adhérer au soin des affaires des lieux saints à Al-Qods occupée, et relever le plafond de la confrontation des plans qui ciblent son rôle dans Al-Aqsa, et ce qui est lié au soutien à la fondation des Waqfs supervisant la mosquée, et de ne pas garder le silence sur les attaques de l'occupation contre ses employés et ses fonctionnaires.
- Faire la lumière sur les tentatives de l'occupation d'imposer une nouvelle réalité à Al-Aqsa, à commencer par la réalisation de prières publiques talmudiques et l'augmentation des temps d'incursions, jusqu'à la confirmation de ses incursions à des occasions islamiques.
- Le renforcement du rôle des Waqfs islamiques à Al-Qods par leur fusion avec la population d'Al-Qods, et la nécessité de ne pas subordonner les Waqfs à la seule fonction administrative.
- Apporter le soutien et la prise en charge nécessaires aux déportés et détenus, et leur apporter une prise en charge légale, qu'ils soient salariés des Waqfs ou les gardiens et ceux qui sont en prière, et les accompagner face au système de sécurité de l'occupation.



AL-AQSA...

CONTRE LES INTRUSIONS AGRESSIVES
ET LES LOIS MALVEILLANTES



Troisièmement : Recommandations

- Les pays arabes et islamiques devraient éviter de tomber dans le piège de la normalisation, quelles que soient les considérations ou prétextes économiques ou politiques, la criminaliser et adopter des lois qui interdisent d'établir toute relation avec l'occupation israélienne, ou de participer avec elle à tout forum international d'ordre politique, nature sportive ou artistique et poursuivre les partisans de la normalisation.
- Approuver des projets de loi pour rejeter toute tentative de normalisation avec l'occupation, ou pour communiquer avec elle par divers moyens.
- L'adoption par les commissions de l'éducation des parlements arabe et islamique de lois qui imposent des contenus liés à Al-Qods et à Al-Aqsa dans les programmes scolaires.
- Promouvoir le rôle parlementaire avec le cours des événements à Al-Qods et à Al-Aqsa, et faire entendre la voix de la mosquée Al-Aqsa et des gardiens par les différents moyens à la disposition des parlementaires.
- Empêchement de toute visite de normalisation à Al-Qods occupée, et la nécessité de promulguer des lois qui imposent aux pays arabes d'empêcher l'entrée sur leurs territoires à tout citoyen qui a le cachet de l'État d'occupation israélien sur son passeport.
- La nécessité d'apporter un soutien direct et généreux aux projets de construction de la mosquée Al-Aqsa bénie, et de fournir aux gardiens une aide juridique et financière nécessaires, en particulier les groupes qui sont fréquemment soumis à l'arrestation et à la déportation.

